

veurs spirituelles auxquelles ils participent comme membres de l'Ordre.

Comme on peut le voir, il y a suffisamment de matières pour entretenir tous les mois les novices d'une façon extrêmement utile et intéressante. Et bien que les novices puissent puiser ces connaissances dans leurs manuels et leurs périodiques et dans l'assistance fidèle aux réunions mensuelles, ces moyens ne pourront jamais remplacer l'instruction orale du Directeur aux novices.

Comme le Tiers-Ordre n'a de réunion qu'une fois par mois, on ne peut guère soutenir qu'une demi-heure d'instruction par mois exige trop du zèle du Directeur.

Or, on peut dire franchement : il n'y a pas de travail dont on puisse recueillir dans l'avenir plus de joie et de satisfaction que la pose de solides fondations. De la solide formation du novice, ne dépend pas seulement le zèle, l'ardeur, la fidélité des néophytes, mais en grande partie aussi la force et la prospérité, l'estime et l'influence salutaire du Tiers-Ordre sur lequel le Souverain Pontife fonde de si grandes espérances. Témoin de nouveau la lettre citée ci-dessus.

(Traduit du hollandais).



Les évêques d'Italie et le T. = O.

Mgr l'Évêque de Borgo-San-Donnino :

“ Je recommande vivement à mes diocésains de s'enrôler dans le Tiers-Ordre franciscain que je voudrais voir répandu dans toutes les paroisses, parmi le peuple, qui — surtout de nos jours — a tant besoin d'aide pour se maintenir dans la foi et la pratique de la vie chrétienne. ”